



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

**toulouse
métropole**

Toulouse, le 12 septembre 2018

Monsieur Michel ARMENGAUD
Secrétaire Adjoint
CA du Comité de Quartier Ranguel-Saouzelong
4 rue Eugène Sue
31400 TOULOUSE

Références à rappeler : JLM/MC/18 050 614-aba

Monsieur le Secrétaire Adjoint,

Vous m'avez rendu destinataire du courrier que vous avez adressé à Monsieur le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Pascal MAILHOS, concernant la demande de permis de démolir déposée par Nouveau Logis Méridional.

Bien entendu, je n'ai pas manqué de considérer votre lettre avec toute l'attention et la rigueur nécessaires.

Tout d'abord, permettez-moi de vous rassurer : les processus de démolition comportant une phase de désamiantage sont particulièrement encadrés par la loi et les services de l'Inspection du travail sont très vigilants sur les conditions de mise en œuvre.

Comme vous, je souhaite que ces projets de rénovation urbaine, qui vont bénéficier au quartier de Saouzelong – auquel je suis particulièrement attaché – s'effectuent dans une totale transparence vis-à-vis de nos concitoyens concernés et dans la mise en œuvre d'une protection rigoureuse de leur santé.

Comprenant vos inquiétudes et celles des habitants du quartier de Ranguel-Saouzelong, sachez que j'interviens auprès de Monsieur Jean-Baptiste DESANLIS, Directeur Général du Nouveau Logis Méridional, afin de lui rappeler sa promesse de communiquer auprès des locataires et des enseignants durant toute la phase de ce projet.

Pour votre parfaite information, vous trouverez, ci-joint, copie du courrier que je lui adresse en ce sens et, bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite qui sera réservée à ma démarche.

.../...

Dans cette attente,

je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Adjoint, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués .
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

PJ : 1



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 12 septembre 2018

Monsieur Jean-Baptiste DESANLIS
Directeur Général
Nouveau Logis Méridional
CDC Habitat
2 place de la Légion d'Honneur
31500 TOULOUSE

Références à rappeler : JLM/MC/18 050 614-aba

Monsieur le Directeur Général,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la correspondance que Monsieur Michel ARMENGAUD, Secrétaire Adjoint du CA du Comité de Quartier Ranguel-Saouzelong, a adressée à Monsieur le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Pascal MAILHOS, concernant la demande de permis de démolir déposée par Nouveau Logis Méridional.

Il m'a paru utile de vous sensibiliser sur les inquiétudes des habitants de ce secteur et de vous rappeler la promesse du Nouveau Logis Méridional de communiquer auprès des locataires et des enseignants durant toute la phase de ce projet.

Pour votre information, vous trouverez une copie de mon échange de courriers avec Monsieur Michel ARMENGAUD.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir me tenir informé de la suite que vous serez en mesure de réserver à ce signalement.

Dans cette attente,

je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc MOUDENC

PJ : 2